



Accompagnement pour les écoles

Enseigner dehors offre de nombreux avantages –
Vous souhaitez intégrer cette approche au sein de
votre école ?

Nous pouvons vous y aider !

- Vous êtes plusieurs enseignant·es motivé·es à vous investir dans un projet d'enseignement en plein air, la direction est partante pour vous soutenir à créer un groupe de travail...
- Vous êtes membre de la direction d'un établissement et souhaitez que tous vos élèves puissent profiter des bénéfices d'un enseignement régulier dans des lieux extérieurs variés...
- Vous êtes représentant·e de la commission scolaire et aimeriez appuyer davantage le développement de l'enseignement hors les murs dans votre commune...

Nous allons concrétiser ce projet ensemble !

Accompagnement pour les écoles

Enseigner dehors offre de nombreux avantages –
Vous souhaitez intégrer cette approche au sein de
votre école ?

Ce que nous vous proposons :

- Une équipe de professionnel·es
- Un accompagnement tout au long de l'année selon vos besoins
- De la flexibilité et adaptation aux besoins de votre école
- Une ou plusieurs formations de l'équipe enseignante, si souhaité.

« Grâce à SILVIVA, nous avons
trouvé des pistes pour financer
l'achat de matériel. »

« Nous avons organisé des après-midis
avec les garde-faunes. Les enseignant·es
qui ne sortent pas sont venu·es aussi. »

« Avec ce projet pilote, une quinzaine d'enseignant·es
se sont engagé·es à enseigner dehors alors que nous
n'étions que quelques un·es au début. »



Questions-réponses

Peut-on se débrouiller seul·es en utilisant le kit de démarrage de SILVIVA ?

Tout à fait : le kit de démarrage pour enseigner en plein air peut être utilisé avec ou sans accompagnement. Il propose une démarche en six étapes pour vous guider afin de mettre en place les mesures nécessaires à un ancrage de la pratique de l'enseignement en plein air au sein de votre école.

A quoi sert un accompagnement enseigner dehors ?

Il arrive souvent qu'une minorité d'enseignant·es motivé·es dans l'école pratiquent l'enseignement en plein air, pour une minorité d'élèves. L'accompagnement vise à valoriser, diffuser et pérenniser la pratique de l'enseignement en plein air au sein de l'ensemble de l'établissement. SILVIVA vous guide dans ces étapes.

A quel rythme a lieu cet accompagnement ?

Les possibilités sont variées : mise en place autonome, conseil ponctuel, accompagnement de courte ou de longue durée ; l'objectif reste le même : permettre à tous les élèves de l'école de profiter des bénéfices d'un enseignement régulier en plein air.

Combien de temps cela dure ?

Notre offre d'accompagnement est flexible et s'adapte à la situation de l'école. Nous avons réalisé des accompagnements allant d'un après-midi à huit journées réparties sur deux ans.

En quoi consiste concrètement cet accompagnement ?

Notre équipe de professionnel·les utilise des méthodes actives et vous font travailler en équipe pour que vous puissiez avoir à la fin un plan d'action réaliste et attractif qui vous motive à passer rapidement à l'étape de la mise en œuvre concrète.

Qui est SILVIVA et quelles sont ses compétences dans ce domaine ?

SILVIVA est le centre de compétence national en apprentissage dans et par la nature. Nous existons depuis plus de 30 ans et œuvrons principalement dans la formation d'adultes. Nous mettons aussi en place des projets et des partenariats autour de l'apprentissage en plein air.

Comment motiver ma direction et mes collègues à adhérer à ce projet ?

Les recherches actuelles attestent des nombreux bénéfices à varier les lieux d'apprentissage et à utiliser l'espace extérieur pour travailler les compétences disciplinaires et transversales. Ces arguments sont disponibles sur notre plateforme www.enseignerdehors.ch

Quelle est la différence entre accompagnement et formation ?

L'accompagnement vise l'école dans son ensemble et a pour objectif d'ancrer la pratique de l'enseignement en plein air au quotidien et pour l'ensemble des élèves de l'établissement.

Les **formations** de SILVIVA permettent aux enseignant·es d'acquérir des outils et des compétences pour enseigner en plein air.

Financement :

La plupart des HEP romandes prennent en charge les formations en établissement, parfois des accompagnements. Nous vous conseillons volontiers pour le dépôt d'une demande.

Tarifs :

Accompagnement dans votre école : 150.-/heure

Formation en établissement : 180.-/heure jusqu'à 14 participant·es (au-delà nous engageons un·e deuxième formateur·rice)

Vous hésitez ou avez des questions ?

Le premier entretien téléphonique est gratuit.



Contact

Fondation SILVIVA
Rue Hans-Hugi 3
2502 Bienne
Tél +41 32 550 21 91
www.silviva-fr.ch

Votre interlocutrice

Sabine Muster
sabine.muster@silviva.ch

